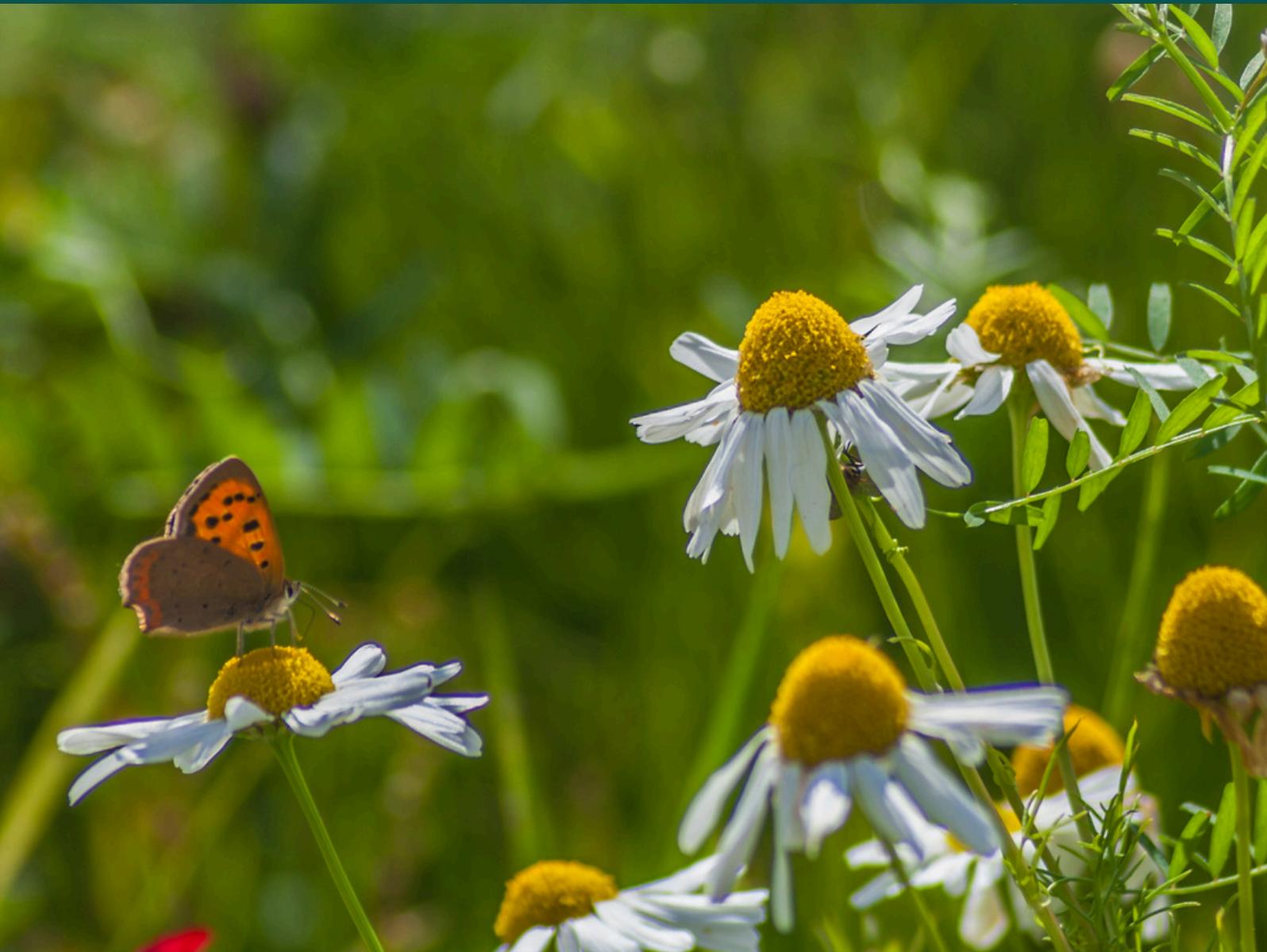


n°65

 **générations**
FUTURES

MAI 2024

TRIMESTRIEL D'INFORMATION



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 : TOUTES ET TOUS CONCERNÉS. ON VOUS INFORME, VOUS AGISSEZ POUR UNE UNION EUROPÉENNE EXEMPTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES.

DOSSIER À LIRE EN P. 6

Adhérer

Faire un don

Découvrir
nos actions

Localiser
nos relais
locaux

SCANNEZ-MOI!



generations-futures.fr



générations
FUTURES

ROUGE
FUTURES



SOMMAIRE

P.4-5 ACTUALITÉS

P.6 DOSSIER

Élections

européennes 2024 : toutes et tous concernés ! On vous informe, vous agissez pour une Union européenne exempte de produits chimiques !

P.10 ALTERNATIVES

Le bilan très positif de la semaine pour les alternatives 2024 !

P.11 JOURNAL DES RELAIS

P.12 SOUTIEN

Mai 2024 / n°65

Lettre d'information de Générations Futures.

179 rue La Fayette, 75010 Paris.

Coordinatrices de ce numéro :
Emilie Örmén, Nadine Lauverjat.

Rédaction : l'équipe de Générations Futures.

Conception graphique et mise en page : l'équipe de Générations Futures.

Relecture : Elisabeth Lavallade, Emélie Schneider.

2024 : une année charnière pour l'Union européenne, une opportunité pour la santé environnementale !

Les **élections européennes** à venir ne sont pas simplement un exercice démocratique récurrent, c'est **une réelle opportunité de défendre la santé publique et l'environnement** pour les générations futures. Dans un monde confronté à des **défis croissants** en matière de pollution, de dégradation de notre écosystème et de risques sanitaires, **le rôle des représentants élus au Parlement européen** est plus **important** que jamais.

L'enjeu est clair : **choisir des représentants qui porteront en priorité la protection de la santé et de l'environnement** ou risquer de voir des régressions majeures sur ces sujets centraux. **La menace est réelle** : si nous élisons des eurodéputés qui donnent la priorité aux intérêts des lobbies économiques au détriment du bien-être général, nous sommes certains d'assister à **des reculs significatifs sur les législations et les politiques** qui concernent notre modèle agricole et alimentaire, notre santé, la protection de nos ressources, etc.

Parmi les défis les plus pressants auxquels l'Union européenne est confrontée, **les substances chimiques occupent une place de choix**. Les **pesticides** bien sûr mais également les **PFAS**, ces composés perfluorés omniprésents dans notre environnement. La question des substances chimiques en général nécessite une **action urgente**. Présentes dans nos **produits de consommation courante**, elles sont insuffisamment réglementées et exposent les populations à des **risques inacceptables**. De même, leur recours en agriculture est un sujet qui nous préoccupe particulièrement. La politique agricole commune (PAC) est un domaine clé où les décisions prises au niveau européen ont un impact direct sur notre environnement et notre santé. La manière dont les subventions agricoles sont allouées influence très clairement nos modèles, avec des conséquences significatives sur la qualité de notre eau, sur notre biodiversité et sur la sécurité alimentaire.

Vous l'aurez compris les prochaines élections européennes ne doivent pas être prises à la légère. **Le choix des représentants qui siégeront au Parlement européen aura des répercussions profondes sur notre capacité à protéger la santé publique et l'environnement**. En optant pour des élus qui écouteront les préoccupations des citoyens plutôt que les intérêts des lobbies économiques, nous pouvons travailler à construire un avenir plus sain et plus durable pour les générations futures. C'est tout le propos de cette nouvelle lettre d'information.

Salutations écologistes,

François Veillerette
Porte-parole de Générations Futures



ACTUS

LOI PFAS VOTÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : UNE VICTOIRE EMPORTÉE GRÂCE À UN TRAVAIL COLLECTIF !

La **proposition de loi** visant à **protéger la population contre les PFAS**, portée par le député écologiste Nicolas Thierry, a été **adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale (AN)** le 4 avril 2024. C'est une **avancée législative importante**. Prochaine étape : **le vote au Sénat le 30 mai 2024**.

Ce que cette proposition de loi consacre.

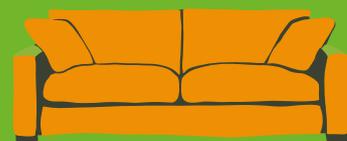
Le texte voté à l'AN bannit les PFAS dès 2026 en France **dans les cosmétiques, les textiles d'habillement et les farts de ski** (2030 pour tous les textiles). En outre, les rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) devront tendre vers le zéro-émission d'ici 5 ans après la promulgation de la loi.

Que sont les PFAS ?

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS, de l'anglais per- and polyfluoroalkyl substances), aussi appelées "**polluants éternels**", sont extrêmement **persistantes, dangereuses** pour l'environnement et **toxiques** pour l'Homme. **Tous les milieux** (eaux, sols, air, sédiments, organismes vivants) sont **contaminés** par ces polluants.

Ces substances sont **très utilisées par les industriels** du fait, entre autres, de leurs propriétés **imperméabilisante, anti adhésive**, de leur **résistance aux chaleurs extrêmes** et aux **agents chimiques**. On les retrouve ainsi dans de **nombreux produits de consommation courante** (textile, produits cosmétiques, ustensiles de cuisine, etc.).

Les PFAS se trouvent notamment dans les tissus de mobilier !



Renforcement de la surveillance des milieux et des connaissances sur les niveaux d'exposition aux PFAS.

Grâce à cette proposition de loi, les PFAS pourront être **intégrés au contrôle régulier de la qualité de l'eau potable**. En outre, la possibilité d'élargir ce suivi au-delà des 20 PFAS actuellement recherchés est ouverte. Le gouvernement devra élaborer et publier annuellement une cartographie des sites ayant émis émettant des PFAS. Les agences régionales de santé (ARS) devront évaluer l'exposition des populations sur la base de données chiffrées.

Mais le combat n'est pas terminé : vote du texte au Sénat le 30 mai 2024 !

Les ustensiles de cuisine ont été exclus de la proposition de loi suite au lobbying intensif de groupes industriels tels que SEB. Malgré nos efforts pour dénoncer les fausses informations, celles-ci ont pollué les débats, notamment sur la prétendue innocuité des fluoropolymères. Le 30 mai 2024, la proposition de loi sera débattue et soumise aux votes au Sénat. Nous devons **maintenir la pression sur nos sénateurs** pour qu'ils n'affaiblissent pas et même renforcent le texte !

Merci pour votre mobilisation à nos côtés !

Génération Futures **remercie celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire voter cette proposition de loi** à l'AN. Il y a eu **plus de 80 000 interpellations des députés** grâce à notre outil "Shake ton politique" ("Secoue Ton Politique"). Vos actions ont été déterminantes. Restons désormais mobilisés en prévision du passage au Sénat.

ACTUS

VICTOIRE : LA COUR DE CASSATION MET FIN À LA SAGA JUDICIAIRE DES CAROTTES DE CRÉANCES ET DES USAGES DE PESTICIDES INTERDITS !

Mardi 23 avril 2024, la Cour de cassation a rendu son verdict dans l'affaire opposant des associations de défense de l'environnement - **dont Générations Futures** - à **des maraîchers qui ont utilisé des pesticides interdits**.

Les pourvois en cassation déposés par les prévenus ont été rejetés par la Cour, **confirmant ainsi leur culpabilité**. Générations Futures salue cette décision qui met un point final à ce procès pour **usages de pesticides interdits**.



Rappel des faits.

En Normandie, le bassin de Créances est connu pour **sa culture intensive de carottes des sables**. Pour lutter contre un ver, une solution était privilégiée : celle de **pulvériser** sur les cultures **un pesticide à base de dichloropropène**. **Cette substance a été classée cancérogène probable** par l'Union européenne et présente des effets néfastes pour les milieux **aquatiques**. Elle est interdite en France depuis 2018. En dépit de ce contexte, la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP) a été alertée en juin 2020 de la commercialisation et de l'épandage à grande échelle de dichloropropène sur le bassin de production des carottes de Créances. Une **dizaine de maraîchers** a ainsi été poursuivie devant le tribunal correctionnel de Coutances. Des associations de défense de l'environnement, dont Générations Futures, **se sont constituées parties civiles**.

La culpabilité des auteurs de l'infraction définitivement confirmée par la décision de non-admission du pourvoi par la Cour de cassation !

En septembre 2021, le **tribunal correctionnel** a qualifié pénalement la mise sur le marché, la détention et l'utilisation en bande organisée de produits phytosanitaires ne bénéficiant pas d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et est entré en voie de condamnation.

Cette décision a été confirmée le 10 février 2023 par la **Cour d'appel de Caen** et certains prévenus ont été reconnus coupables de chefs de faux et d'usage de faux, de mise sur le marché ne bénéficiant pas d'une AMM, de publicité ou recommandation pour leur utilisation, de leur détention en vue de leur utilisation et de leur application sans agrément. Une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis a été prononcée à l'égard de l'un des mis en cause et certaines peines d'amendes ont été augmentées (sommés entre 60 000 et 80 000 € faisant écho aux bénéfices engendrés par la commercialisation illégale du produit).

La décision de la Cour de cassation de rejeter les pourvois des requérants met donc **un point final à la procédure** et la décision de la Cour d'appel devient définitive.

Générations Futures salue l'énorme **travail d'enquête** menée par la police, l'Office français de la Biodiversité (OFB) et les juges, qui a permis de mettre au jour ce **trafic inacceptable**. Nous saluons aussi **le travail des associations locales** et de **nos avocats** qui ont permis d'aboutir à ces condamnations justifiées.

DOSSIER

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 : ON VOUS INFORME, VOUS AGISSEZ !



place
publique



Agriculture, alimentation, santé etc. : nous sommes toutes et tous concernés par l'issue de ces élections !

Le **9 juin prochain** auront lieu les élections européennes en France. Cette échéance électorale est majeure. Nous serons appelés à aller voter pour choisir **les membres du Parlement européen - les eurodéputés** - qui nous représenteront lors de l'élaboration de **lois sur des sujets qui nous concernent toutes et tous** : l'agriculture, l'alimentation, l'industrie, l'environnement, la santé, etc.

L'Union européenne se trouve aujourd'hui confrontée à **des défis majeurs** tels que l'effondrement de la biodiversité, l'omniprésence des polluants chimiques dans notre environnement, la nécessaire transition de nos systèmes agricoles et alimentaires, etc.

80% de la réglementation environnementale en France provient de l'Union européenne !

Dans ce contexte, il est crucial de **porter nos revendications** auprès des candidats têtes de liste et de **faire pression sur eux** afin qu'ils les intègrent dans leur programme et dans leur politique future. **Il en va de notre avenir et de celui des générations futures !**

Générations Futures est activement mobilisée pour promouvoir une Union européenne exempte de produits chimiques, qui place la santé-environnement au cœur de son action.

Nous vous dévoilons dans ce dossier **nos actions spéciales** "Elections européennes 2024" disponibles sur notre site, dans **une page dédiée**. Elles visent à vous fournir des informations sur ces élections, des analyses approfondies des positionnements des candidats têtes de liste et des outils pour agir. **Nous comptons sur votre soutien et votre mobilisation à nos côtés.**

Remarques préalables

Pour définir les listes analysées, nous nous sommes basés sur 2 critères non-cumulatifs :

- la liste est créditée de plus de 5% dans les sondages,
- Le parti possède un nombre de sièges suffisants pour former un groupe politique au sein des institutions nationales de représentation.



COMMENT ONT VOTÉ LES CANDIDATS TÊTES DE LISTE SUR DES SUJETS DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT DURANT LA PRÉCÉDENTE MANDATURE ?

La santé environnementale, la transition agricole et les polluants chimiques étant **des enjeux cruciaux, impactant directement la vie des Françaises et des Français**, Générations Futures vous propose **une analyse de votes des partis politiques français représentés au Parlement européen de 2019 à 2024**. L'objectif : que le 9 juin prochain, vous puissiez voter pour la liste de candidats de votre choix, de la manière la plus éclairée possible (concernant les sujets santé-environnement).

Générations Futures a passé au crible des votes de différents textes européens majeurs en termes de santé-environnement.

Remarques
préalables

- Pour l'exemple, nous nous concentrerons sur **le règlement sur l'usage durable des pesticides, dit "règlement SUR"**. Cette réglementation était un enjeu majeur pour la protection de l'environnement et de la santé des populations dans l'Union européenne. Elle avait pour objectif de réduire de 50% l'utilisation et le risque des pesticides de synthèse d'ici à 2030. Mais c'était sans compter sur **le lobbying intense de l'industrie de l'agrochimie qui a trouvé des relais auprès de certains de nos eurodéputés** et qui, main dans la main, ont enterré le texte.
- A titre d'exemple, nous présenterons ici des votes de Renaissance, parti de la majorité présidentielle en France.

Comment Valérie Hayer a voté sur le règlement sur les pesticides ?

Méthodologie : nous nous sommes basés sur les votes des amendements suivants : n°631, n°109/2, n°685 et autres, n°456/1, n°463 et autres et n°459.



Tête de liste Renaissance



A voté contre le rejet préalable du texte



A voté contre une hausse de 50 à 65% de l'objectif de réduction des substances les plus dangereuses



A rejeté les amendements pour repousser l'atteinte de l'objectif de réduction de 50% à 2035 au lieu de 2030



A voté contre l'inscription de la nécessité de la promotion des principes de l'agroécologie pour adresser les problèmes causés par l'agriculture intensive



A rejeté les amendements pour rendre les dispositions sur la lutte intégrée contre les ravageurs faibles et non-contraignantes



A soutenu une définition nationale et restreinte des zones sensibles

Retrouvez **notre analyse des votes des six autres partis politiques** (PCF, LFI, PS - Place publique, Les écologistes, Les Républicains, le Rassemblement national, et Reconquête) sur **notre page dédiée aux Européennes 2024**.

www.generations-futures.fr/elections-europennes



LES MESURES FORTES POUR LESQUELLES NOUS ATTENDONS DES RÉSULTATS CONCRETS DANS LES 5 ANS À VENIR.

L'équipe de Générations Futures a adressé aux candidats à l'élection du Parlement européen **des mesures fortes à respecter pour un quinquennat réussi en matière de santé environnementale, de transition agricole et de lutte contre les polluants chimiques** ! Toutes ces demandes ont été envoyées à l'ensemble des partis sous forme de livret "**Manifeste**".



1 Renforcer la sûreté des substances chimiques autorisées dans l'Union européenne.

- Réviser en priorité la principale loi sur les produits chimiques : le règlement "REACH".
- Veiller à ce que les substances chimiques et les produits qui en contiennent soient sûrs et durables sur l'ensemble de leur cycle de vie.

2 Préserver la santé et les milieux de la pollution aux produits chimiques, en particulier les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS).

- Éliminer progressivement les substances chimiques les plus nocives des produits de consommation.
- Soutenir et amender la proposition de restriction universelle des PFAS.
- Surveiller davantage les milieux pour mieux documenter les pollutions.
- Garantir aux citoyens européens l'accès à une eau et une alimentation saine et de qualité.

3 Sortir les systèmes agricoles et alimentaires de l'Union de leur dépendance aux pesticides d'ici à 2035.

- Adopter une trajectoire de réduction de 50%, puis de sortie, des pesticides de synthèse à l'échelle de l'UE et d'ici 2050.
- Interdire immédiatement les substances candidates à la substitution et/ou celles pour lesquelles l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a identifié des risques inacceptables.
- Faire de la politique agricole commune (PAC) un véritable instrument de la transition agroécologique.

Générations Futures appelle les futurs décideurs à **une action collective et coordonnée au niveau européen** pour réglementer strictement l'utilisation des produits chimiques, promouvoir la transparence et la responsabilité des industries et encourager la recherche et le développement de solutions respectueuses de la santé et de l'environnement.

Retrouvez notre **Manifeste** "Pour une UE exempte de produits chimiques, qui place la santé-environnement au cœur de son action" sur **notre page dédiée aux Européennes !**



AGISSEZ AVEC NOUS POUR FAIRE PRESSION : INTERPELLEZ VOS CANDIDATS TÊTES DE LISTE POUR QU'ILS PLACENT LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT AU COEUR DE LEUR ACTION !

Vous aussi, **vous avez votre mot à dire**. Votre voix ne se limite pas aux urnes pour vous faire entendre !

Dès maintenant et grâce à **notre outil "Shake Ton Politique" (ou "Secoue Ton Politique")**, **interpellez par mail ou sur "X"** (anciennement Twitter) les candidats têtes de liste à l'élection européenne. D'ici au 9 juin 2024, ces derniers seront amenés à s'exprimer dans la presse, sur les plateaux télé ou à la radio. Il est donc crucial que **vous leur fassiez savoir les sujets qui comptent vraiment pour vous et vos attentes** !

Pour agir, c'est très simple !

- 1 Rendez-vous sur **Shake Ton Politique (ou "Secoue Ton Politique")**.
- 2 Prenez connaissance du **contexte de l'action** et de ses **objectifs**.
- 3 En bas de page, **cliquez sur "Interpellez les candidats têtes de liste aux européennes"**. Nous proposons **le canal mail et/ou le canal tweet** si le mail n'est pas disponible.



Ensemble, nous sommes plus forts ! **Pour remettre sur le devant de la scène les sujets de santé et d'environnement, participez à nos actions**, interpellez massivement vos candidats au Parlement européen et **le 9 juin 2024, faites le bon choix** !



ON VOUS INFORME, VOUS AGISSEZ !

sur generations-futures.fr/elections-europeennes

Comment ont voté nos candidats têtes de liste de 2019 à 2024 ?

Contenu : le règlement RE (Règlement sur les produits phytosanitaires) est à la base de la politique de réduction de l'usage et des risques des pesticides. Il vise à garantir que les produits phytosanitaires utilisés sont sûrs pour la santé humaine et l'environnement.

Objectifs : réduire les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires, protéger la santé humaine et l'environnement, promouvoir l'agriculture durable et innovante.

- ✓ A voté contre le rejet préalable du texte
- ✗ A voté contre une hausse de 50 à 65% de l'objectif de réduction des substances les plus dangereuses
- ✓ A rejeté les amendements pour repousser l'atteinte de l'objectif de réduction de 50% à 2025 au lieu de 2030
- ✗ A voté contre l'inscription de la nécessité de la promotion des pratiques de l'agriculture pour adresser les problèmes causés par l'agriculture intensive
- ✓ A rejeté les amendements pour rendre les dispositions sur la lutte biologique contre les ravageurs foliaires et non-contraignantes
- ✓ A soutenu une définition nationale et restrictive des zones sensibles

Nos demandes pour une UE exempte de substances chimiques.

MANIFESTE

généralions FUTURES - Avril 2024

Pour une Union européenne exempte de produits chimiques, qui place la santé-environnement au cœur de son action

www.generations-futures.fr

Nos actions d'interpellation.

SHAKE TON POLITIQUE

Elections européennes 2024 : nos candidats doivent s'engager dans la lutte contre les pesticides !

Terminé



SCANNEZ-MOI !

ALTERNATIVES

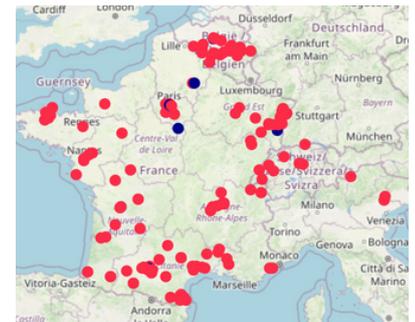
LE BILAN TRÈS POSITIF DE LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES 2024 !



Des centaines d'événements organisés, une cinquantaine de partenaires nationaux réunis... **MERCI À TOUTES ET À TOUS ET... À L'ANNÉE PROCHAINE !**

Du 20 au 30 mars 2024 s'est tenue la **19e édition** de la Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) autour du thème de **la santé**. L'objectif : mettre en lumière **le lien direct** entre notre **santé** et la **préservation de notre environnement**, de notre biodiversité.

Pendant les **10 premiers jours du Printemps**, retour des **épandages de pesticides de synthèse dans les champs**, des **centaines d'événements ont été organisés** en France et à l'étranger pour démontrer que **d'autres façons de produire et de consommer sans pesticides existent**. Un grand merci à vous toutes et tous qui avez organisé un événement pendant ce temps fort. Un immense merci également à **nos 50 partenaires de l'événement**, qui ont largement contribué à la réussite de la SPAP 2024 !



Des temps forts de la SPAP plébiscités !

Comme chaque année, **des temps forts nationaux** ont été proposés pendant la SPAP : le **"Grand défi en ligne"** qui s'est composé de 10 challenges à relever et le **concours de dessin "Graines d'artistes"**.

Nouveautés pour cette édition 2024 : le **"Bingo de la Bio"** qui a compris 8 actions passionnantes, écologiques et en faveur des alternatives aux pesticides et la **"Roue de la Bio"**, qui vous a permis de tester vos connaissances sur l'agriculture biologique !



Découvrez ci-dessous les grands gagnants du concours Graines d'Artistes !

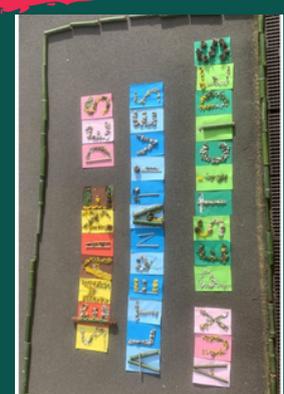
Classe de grande section
Ecole Lucie Aubrac (83)



Lisa Garnier (35)



Accueil des loisirs
de Bessay sur Allier (03)



Une question ? Rendez-vous sur semaine-sans-pesticides.fr !

JOURNAL DES RELAIS

UN IMMENSE MERCI À NOS SUPER BÉNÉVOLES POUR LEUR MOBILISATION PENDANT LA SPAP !



Comme chaque année, **les groupes locaux de Générations Futures ont été très actifs pendant la semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) ! Plus de 40 événements ont été organisés.** Découvrez ci-dessous quelques photos de leurs actions !

Du côté de l'Auvergne-Rhône-Alpes !

Une **projection-débat** autour du documentaire Zone urgente à Transformer (ZUT) a été organisée avec l'intervention du **sénateur Joël Labbé**, connu pour sa mobilisation contre les pesticides. Nos bénévoles ont aussi été présents **au marché de producteurs bio et locaux** de la ferme des Clarines pour **un banquet populaire** !



Dans le grand Est !

Une **conférence sur l'alimentation** a été organisée avec les interventions d'un **médecin**, d'un **cuisinier en restauration collective** et de **producteurs locaux**. L'assistance a pu en apprendre plus sur le "manger mieux" !



Dans les Hauts-de-France !

Une **conférence sur le glyphosate et ses impacts sur la santé et l'environnement** a été proposée aux **étudiants** de la faculté d'ingénierie et management de la santé de Lille.



En Nouvelle Aquitaine !

Un **colloque**, des **conférences**, une **exposition** et des **cinés-débats** ont été proposés autour des thématiques "Santé, Agriculture, Alimentation et Alternatives". Nos bénévoles ont aussi décerné le "**Trophée Coquelicots**" à un **acteur de la transition** agro environnementale !



En Occitanie !

Un **forum des alternatives aux pesticides** a été organisé, ainsi que **des ateliers pour enfants**, des **conférences**, des **sorties-découvertes** ou encore des **stands d'information** !



Retrouvez nos relais locaux et découvrez leurs actions sur : generations-futures.fr/nos-relais-locaux

GÉNÉRATIONS FUTURES

ANALYSER, ALERTE, AGIR, RÉCOLTER DES VICTOIRES !



SOUTENEZ GÉNÉRATIONS FUTURES, FAITES UN DON !

Par chèque, à retourner à "Générations Futures, 179 rue La Fayette, 75010, Paris".

Mme/M/Couple :

Personne morale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Email :

- Faites un don de 25€ (8,5€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 50€ (17€ après déduction fiscale).
- Faites un don de 100€ (34€ après déduction fiscale).**
- Faites un don de 200€ (68€ après déduction fiscale).**

Par prélèvement automatique, RDV sur generations-futures.fr, "J'agis", "Faire un don".